

Formation métier 100 % Taxe

Niveau : Initiation

Durée : 4,0 jour(s) soit 28,0 heure(s)

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnes sans connaissances en comptabilité notariale

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Assimiler les notions en taxe
- Maîtriser les bonnes pratiques en taxe

Module 1 : La taxe (2 jours distanciel + 2 jours présentiel)

Chapitre 1 : La taxe des actes en théorie

Partie 1 : Les textes

Partie 2 : Les émoluments de formalités

Partie 3 : Les particularités du tarif (écrêtement, remises, minimum, honoraire, négociation, transaction)

Partie 4 : Les actes relatifs à la famille

Partie 5 : Les actes relatifs à l'activité économique

Partie 6 : Les actes relatifs à l'immobilier

Partie 7 : Les actes divers

Partie 8 : Le partage des émoluments

Chapitre 2 : La taxe des actes en pratique

Document « à étudier »

A. Identifier les émoluments d'acte

- B. Identifier les émoluments de formalités
- C. Différencier les remises partielles et les remises totales d'émoluments
- D. Différencier la négociation de la transaction
- E. Différencier la rémunération du notaire et les débours
- F. Les honoraires
- G. Les situations juridiques antérieures au mariage
- H. Taxer les actes relatifs aux successions
- I. Les mutations à titre gratuit
- J. Les licitations, les partages
- K. Changement de régime matrimonial – divorce
- L. Taxer les prêts, les affectations hypothécaires et les cautions
- M. Les échanges
- N. Les mutations particulières et les cas complexes
- O. Taxer les actes relatifs aux opérations de crédit-bail
- P. Les baux
- Q. Les actes du secteur libéralisé

Document « Solutions »

PRÉREQUIS :

Intérêt pour la comptabilité notariale

Des notions en comptabilité générale seraient un plus

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Type de formation :

Multimodale : E-learning / présentiel & Classe virtuelle

Durée de la formation : 4 jours

- Cette formation est jalonnée de connaissances techniques alliées à des cas pratiques, des exemples concrets et des ressources documentaires à consulter notamment par le biais de la plateforme 360 Learning.
- Une pédagogie innovante alternant théorie et pratique favorisant l'interactivité et les échanges avec le formateur.

Le support de formation, les cas pratiques à réaliser et les ressources à consulter sont mis à disposition au préalable

MODALITÉS TECHNIQUES :

- Accès à la plateforme 360 Learning
- Accès à la Plateforme de Visioformation Cisco Webex Meeting (Classe virtuelle)
- Salle de formation adaptée avec tableau et/ou paperboard et vidéoprojecteur.
- Un support de formation est remis au stagiaire

MODALITÉS D'EXÉCUTION :

Formation mixte :

Mise à disposition de modules e-learning

Mise à disposition des liens + code d'accès à la Visioformation via Cisco Webex Meeting

Mise en application des cas pratiques en présentiel

Chaque module e-learning est complété d'une journée de mise en pratique en présentiel

MODALITÉS D'ENCADREMENT :

Inafon s'assure préalablement à la formation que chacun des formateurs dispose des qualités et compétences techniques nécessaires pour dispenser une formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :

Feuilles d'émargements signées

A l'issue de la formation, un questionnaire en ligne sera proposé au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Auto évaluation du stagiaire au moyen de l'attestation de suivi fin de stage

Questionnaire de fin de stage (enquête satisfaction sur la qualité de la formation organisationnelle et pédagogique)

REMISE D'UNE ATTESTATION :

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.

NOMBRE MAXIMAL DE BENEFICIAIRES :

Le nombre maximal de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 30